

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Candidature à l'Appel à manifestation d'intérêt Citeo / Adelphe « Collecte et réemploi des professionnels de la restauration (SPPGD) »

Le Conseil,

Vu la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) n° 2020-105 du 10 février 2020 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles R 123-39 et suivants

Vu le code de l'Environnement et notamment les articles L-541-10 et 541-1061;

Vu le mémoire proposé par la Directrice générale du CASVP

Délibère :

Article 1 : Le Conseil d'administration approuve la demande de subvention de 45 023€ à Citeo/Adelphe qui sera soumis à un comité de sélection en décembre prochain.

Article 2 : Le Conseil d'administration autorise la Directrice générale ou son représentant à signer tout document afférent à ce sujet.

Article 3 : le montant de la subvention versée par CITEO/Adelphe sera imputé sur le compte N° 7574.

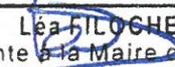
 La Directrice Générale
Secrétaire du Conseil d'Administration

 Le Directeur Adjoint des Solidarités

 Jeanne SEBAN

Jim BOSSARD

P/la Présidente
du Conseil d'Administration


Léa FILOCHE
Adjointe à la Maire de Paris
chargée des solidarités,
de l'hébergement d'urgence
et de la protection des réfugiés
Léa FILOCHE